

REI Mercredi 30 mai Page:16/17

PAGES LOCALES

30/05/2018

CULTURE

Une pierre qui réunit les hommes



Le totem animalier en cours d'« emballage » juste avant l'inauguration.

Reims Des dizaines d'animaux ornent le bloc de 5 tonnes, sculpté par des tailleurs de pierre amateurs.

Un totem de pierre de 5 tonnes trône dans un coin de la cour des Compagnons du Devoir. Il n'est pas encore mis en valeur et un peu à l'écart, mais son installation n'est que provisoire. Si cet énorme bloc de pierre sculpté de dizaines d'animaux est à cet endroit, c'est qu'il est la suite d'un projet déjà commencé il y a quelques années : des membres du GMBA (Association pour la promotion du Grand Musée des Beaux-Arts) ont décidé de poursuivre leur action « Musée dedans... Musée dehors, les animaux s'échappent du musée », en partenariat avec la Maison de quartier Jean-Jaurès-Espace Chalet.

LA PIERRE, C'EST UNE MATIÈRE UNIVERSELLE

« On inaugure d'abord ici, chez les Compagnons, parce que c'est l'endroit où ont travaillé les sculpteurs amateurs : les adultes des ACIP (Ateliers Collectifs

d'Intégration et de Projet), des ados des espaces Chalets et Cernay-Europe, des familles de ces quartiers et quelques Compagnons venus donner un coup de main de temps en temps », énumère Marie Desciaux, présidente du GMBA. Le but de ce projet : « Sensibiliser à l'art et à la culture les personnes qui en sont éloignées, en parallèle aux missions de médiation du musée des Beaux-arts. »

Pour encadrer ces tailleurs de pierre amateurs, il a été fait appel au sculpteur Yann Jost, président de l'association Art2piR. « C'est mon 10 e totem sur le plan national. Le 11 e va démarrer à Épernay. J'ai utilisé un bloc de pierre venant des carrières de Vassens, dans l'Aisne. De la pierre assez tendre, parfaite pour les novices. La pierre, c'est une matière universelle, idéale pour réunir les hommes. »

La fierté des auteurs de cette sculpture était visible : « J'ai bien aimé participer. Au début, on s'est exercé sur du béton cellulaire. Nos travaux ont été exposés récemment à la Nuit des Musées », confiait Nathalie Horneck, une des ACIP. « C'est un beau symbole de ce que l'on souhaite mener ensemble », s'est félicité Arnaud Robinet, le maire, en inaugurant l'œuvre collective qui sera ensuite installée définitivement sur un socle, au parc Maryse-Bastie.

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)